



Rétractation après 14jours

Par **Keleden**, le **06/01/2020** à **13:12**

Suite à un démarchage à domicile le 19/12 pour le remplacement de notre vieille chaudière au fioul par une pompe à chaleur un commercial nous a proposé un PAC et nous a demandé des documents pour faire une étude de projet pour savoir si nous étions éligible aux aides de l'état et tout ça financé par un prêt sofinco pour un montant de 20900€. Il nous a bien spécifié que cela ne valait rien car il fallait attendre les réponses pour les éventuels aides et crédits , bête et discipliné nous l'avons cru . Le 31/12 j'envoie un mail pour dire que nous ne pouvons pas marcher avec eux.

Le 3/01 la société nous appel pour nous signaler que c'est trop tard les 14 jours de rétractation sont dépassé. Le coupon de rétractation est parti par LR AVEC ACCUSÉ de réception le 3/01.

Quels solutions pour nous aider ? sommes nous coincés ?